

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
---------------	---------	----------

Enseignants	Bulté Marie-Hélène ;Cipolat Francesco ;Dachy Sébastien ;Delcommune Thierry ;Honhon Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser une situation donnée, en identifier les enjeux et énoncer des intentions architecturales en prenant position,</li> <li>Composer un projet d'architecture avec cohérence, sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes de la discipline,</li> <li>Communiquer et représenter le projet d'architecture, en traduisant les intentions et leur matérialisation, par l'argumentation orale, la maquette et le dessin.</li> </ul> <p>Projet d'architecture 2 vise ces objectifs généraux sur le mode de l'exploration, pour donner suite au mode de l'initiation convoqué par Projet d'architecture 1.</p> <p><b>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.</li> <li>AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.</li> <li>AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.</li> <li>AA1.4 Composer les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.</li> <li>AA1.5 Composer un projet de manière créative.</li> <li>AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.</li> <li>AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales.</li> <li>AA2.4 Représenter avec maîtrise des logiques constructives.</li> <li>AA2.5 Représenter avec maîtrise un processus créatif.</li> <li>AA3.2 Connaître et expliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.</li> <li>AA4.2 Connaître et expérimenter les notions et les démarches de disciplines artistiques.</li> <li>AA5.1 Communiquer de façon attentive et inclusive avec les multiples intervenant-es du projet</li> </ul> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>La formation développée au sein de l'atelier de projet d'architecture 2 explore différentes facettes de la composition architecturale par des projets successifs aux objectifs ciblés et en concordance avec des références adéquates. Les thèmes abordés sont caractérisés par un programme et par un contexte environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'habiter pris au sens large (domestique, collectif, urbain, territorial).</li> <li>Le milieu construit, à l'échelle du quartier, sur des parcelles définies, en articulation avec un bâti existant, auxquels sont associées les dimensions constitutives de l'espace architectural : structure, lumière et matières.</li> </ul> <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, le cours de projet d'architecture 2 intègre ces données dans le processus d'acquisition progressive de la compétence de conception.</p>
Acquis d'apprentissage	

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'unité d'enseignement (UE) projet d'architecture 2 est une activité annuelle d'évaluation continue donnant lieu à une note unique en fin d'année. En cas d'absence, il n'y a pas de possibilité de présenter cette matière en deuxième session, l'étudiant·e échoue irrémédiablement son bloc annuel 2 (cf. l'article 78 du Règlement général des études et des examens - ci-dessous)</p> <p>L'UE annuel a une valeur de 20 crédits ECTS réparti sur plusieurs projets. La cotation de chaque projet est pondérée pour donner lieu à la note finale en fin d'année.</p> <p>Le travail de l'étudiant·e est considéré chaque semaine (évaluation continue) sous différentes formes : affichages, tables, esquisses en loge, (pre-)remise ou jury. Ainsi, l'étudiant·e peut auto-évaluer son travail par rapport à ses pairs, son apprentissage et sa capacité à projeter. L'évaluation certificative finale de chacun des projets est établie sur un total de 20 points et est modulée par une appréciation complémentaire selon les critères ciblés spécifiquement pour le projet concerné.</p> <p>Le jury du projet de fin d'année se distingue des autres jurys certificatifs. Sa pondération est nettement plus grande puisqu'il évalue la capacité de l'étudiant·e de réaliser une synthèse de ce qu'il a appris au cours de l'année. Sa composition est également différente. Il est constitué non seulement d'enseignant·e-s du cours, mais également d'invité·e-s extérieurs (enseignant·e-s d'autres cours, enseignant·e-s d'autres universités, architectes...).</p> <p>Les critères d'évaluation permettant de valider la maîtrise des AA de l'activité sont les suivants (liste non exhaustive et modulée par projet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence au cours ;</li> <li>• Organisation du travail individuel/groupe ;</li> <li>• Respect des consignes ;</li> <li>• Pertinence des hypothèses de travail et de leur développement ;</li> <li>• Intégration des caractéristiques contextuelles ;</li> <li>• Intégration des logiques de programmation et de dimensionnement ;</li> <li>• Intégration des logiques de composition ;</li> <li>• Intégration des logiques constructives et structurelles ;</li> <li>• Intégration des logiques de matérialisation ;</li> <li>• Cohérence globale du projet au regard des hypothèses de travail ;</li> <li>• Communication du processus de recherche par une argumentation pertinente.</li> </ul> <p>L'année comprend quatre énoncés dont la pondération est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet 1 : 20% (individuel 0% - groupe : 20%)</li> <li>• Projet 2 : 10% (individuel 10% - groupe : 0%)</li> <li>• Projet 3 :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Esquisse : 15% (individuel 10% - groupe : 5%)</li> <li>• Avant-Projet : 15% (individuel 10% - groupe : 5%)</li> <li>• Projet : 35% (individuel 35% - groupe : 0%)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet d'exploration 5%</li> </ul> <p>*Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette unité d'enseignement lors de la session de septembre. En effet l'unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p><b>L'enseignement au et par le projet d'architecture</b></p> <p>L'étudiant·e s'exerce à l'architecture par le projet ; il y développe une aptitude active à la recherche, à la confrontation d'idées, à l'application des connaissances pour atteindre une autonomie de pensée et d'action.</p> <p><b>L'atelier d'architecture</b></p> <p>L'apprentissage au projet d'architecture prend racine au sein de l'atelier d'architecture. Celui-ci est le lieu d'apprentissage avec les enseignant·e-s, de sociabilité et d'échanges entre pairs. Par définition, un atelier est le lieu où des artisans, des ouvriers, des artistes, travaillent en commun en profitant du regard critique de leurs pairs mais aussi des enseignant·e-s. C'est dans cette perspective que nous cheminerons ensemble dans "un esprit d'atelier" tout au long de l'année.</p> <p>La répartition des étudiant·e-s se fait en petits groupes de 20 à 25 étudiant·e-s / 1 enseignant·e (les ateliers). Les ateliers fonctionnent de manière collective, dans la même cohérence pédagogique, programmatique et de calendrier sous la tutelle d'un coordinateur (F. Cipolat). L'atelier favorise diverses méthodes pédagogiques et didactiques que sont l'accompagnement individualisé, le recueil individuel de réflexions et de recherche, la "table", le travail en loge, l'affichage et les critiques collectives.</p> <p><b>Les théories d'atelier</b></p> <p>Les théories du projet et questions d'atelier sont les moments d'échange qui concernent l'ensemble des étudiant·e-s du Bloc annuel 2. Les théories donnent le contexte culturel et physique qui permet d'accéder à des acquis nécessaires et de questionner l'architecture selon les fondamentaux proposés. Elles visent l'enrichissement du projet, par le biais de "regards" différents sur l'architecture : regard extérieur, regard concret, regard ciblé, etc.</p>
<p>Contenu</p>	<p><b>Le cours de projet d'architecture a pour finalité d'apprendre aux étudiant·e-s à concevoir un projet d'architecture capable d'apporter des réponses à une question contextualisée.</b></p>

	<p>La seconde année du cycle de bachelier vise plus précisément l'acquisition des bases de la composition architecturale. Cette unité d'enseignement propose 4 énoncés qui visent à mettre l'étudiant.e en condition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux</li> <li>• Énoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix</li> <li>• Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux</li> <li>• Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques</li> <li>• Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif</li> <li>• Imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse à une question posée</li> <li>• Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte</li> <li>• Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte</li> <li>• Observer et évaluer les principes constructifs d'un édifice</li> <li>• Formuler une compréhension intuitive des structures en vue de l'intégrer dans une production architecturale créative</li> <li>• Connaitre, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions</li> </ul> <p>Lors du dernier projet, l'étudiant.e propose une synthèse spatiale cohérente par la composition/conception d'un projet d'architecture contextualisé.</p> <p>Dans le cadre de l'unité d'enseignement, les étudiant-es ont également l'occasion de participer au voyage d'étude. Temps fort de l'année, il permet l'expérimentation de l'espace vécu et le plaisir de sa découverte.</p> <p>L'étudiant.e, encadré par les enseignant-e-s, est confronté à la réalité construite, il-elle apprend à observer, à coder, à comprendre des œuvres architecturales tout en se constituant un référentiel architectural.</p>
Ressources en ligne	Calendrier d'année, planning détaillé par semaine et énoncés des projets (disponibles sur Moodle) Thèmes d'atelier (disponibles sur Moodle)
Bibliographie	La bibliographie est disponible en annexe aux énoncés.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	20	LARCB1111	